

## FORMULAIRE DE DEMANDE DE RÉSERVATION – SALLE COMMUNALE

QUALITÉ DU DEMANDEUR :  COMMUNE  HORS COMMUNE  ASSOCIATION DE LA COMMUNE

NOM ET PRÉNOM OU DÉNOMINATION DE L'ASSOCIATION OU DE L'ENTREPRISE :

.....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

COURRIEL : .....

TÉLÉPHONE(S) : .....

TÉLÉPHONE ET NOM DE LA PERSONNE A CONTACTER LE JOUR-J : .....

➔ **DATE(S) SOUHAITÉE(S) DE LA RÉSERVATION :** .....

➔ **HORAIRES PRÉVUS :** ..... **NOMBRE DE PARTICIPANTS PRÉVUS :** .....

### SALLE(S) ET FORMULE(S) SOUHAITÉE(S) Merci de cocher la ou les cases correspondantes à votre choix

ESPACE MONTISSON – GRANDE SALLE

**CHOIX DE LA FORMULE :**  RÉVEILLON DU JOUR DE L'AN  MARIAGE  CLASSIQUE  ÉVÉNEMENTIEL

**OPTION(S) :**  CUISINE  INSTALLATION CLOISON  LOGE VIP  AUDIO  VIDÉO  RÉGIE LUMIÈRE ET SON\*

\*uniquement pour des professionnels

ESPACE MONTISSON – PETITE SALLE

**CHOIX DE LA FORMULE :**  RÉUNION (forfait 4h)  JOURNÉE **OPTION(S) :**  CUISINE  VIDÉO

ESPACE SCENIQUE

**CHOIX DE LA FORMULE :**  RÉUNION (forfait 4h)  JOURNÉE

CHÂTEAU

**CHOIX DE LA FORMULE POUR LES EXPOSITIONS ARTISTIQUES :**  4 JOURS (du jeudi 10h au lundi 10h)  SEMAINE (du lundi 10h au lundi 10h)

**CHOIX DE LA FORMULE POUR LES RÉUNIONS, SÉMINAIRES, ETC. :**  RÉUNION (forfait 4h)  JOURNÉE

ORANGERIE

**CHOIX DE LA FORMULE :**  RÉUNION (forfait 4h)  JOURNÉE (hors vendredi de 9h à 23h)  WEEK-END (du vendredi 17h au lundi 9h)

DOMAINE DU CHÂTEAU (Château + Orangerie + Parc du Château avec kiosque ⇔ Formule week-end du vendredi 14h au lundi 10h)

SALLE POLYVALENTE

**CHOIX DE LA FORMULE :**  RÉUNION (forfait 4h du lundi au vendredi)  WEEK-END (du samedi 9h au lundi 9h)

▲ L'ouverture d'une buvette implique obligatoirement une demande d'autorisation d'ouverture d'un débit de boissons temporaire auprès du service de la Police Municipale, 15 jours minimum avant la date de la manifestation (document à télécharger sur [www.saintjeanleblanc.com](http://www.saintjeanleblanc.com))

### PIÈCES OBLIGATOIRES A PRODUIRE POUR L'INSTRUCTION DE LA DEMANDE

PHOTOCOPIE DE PIÈCE D'IDENTITÉ  JUSTIFICATIF DE DOMICILE POUR LES HABITANTS DE SAINT-JEAN-LE-BLANC

Les tarifs de location sont fixés librement chaque année par le Conseil Municipal. Toute demande incomplète ne sera pas traitée par les services de la Ville. Un courrier réponse vous sera adressé, au plus tard, 3 semaines après le dépôt de votre demande en Mairie. En cas de réponse positive, vous devrez compléter et signer un contrat de location ainsi que le règlement intérieur des salles communales. Un agent de la collectivité prendra contact avec vous sur les modalités de location et de remise des clés de la salle.

Le demandeur (NOM, Prénom et qualité si besoin) .....

Fait à ..... le .....

Signature